ITINÉRAIRE **CITOYEN**

QUARTIER CENTRE VILLE

07/05/2025

Ville de Brignais

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Voirie et stationnement	Plus de souplesse sur le stationnement	Verbalisation excessive pour les riverains qui laissent leur voiture plus de 5h30	Parking rue des chapeliers	Non satisfaite	Des solutions alternatives du 5h30 sont en train d'être étudiées. La verbalisation des infractions ne peut s'adapter aux personnes qui les commettent car la loi s'applique à tous.
	Rotation du parking 5h30.	Les habitants regrettent que les places 5h30 ne soient pas réservés pour eux	Ville de Brignais	En cours	La réflexion est ouverte sur l'instauration d'une carte de résident payante. La problématique réside dans la volonté de favoriser la vie économique grâce à une dynamique de roulement des places de stationnement, afin de faire venir des consommateurs extérieurs à la Ville. La carte de stationnement entrainerait une forte baisse de ce roulement, au détriment des commerçants. Un macaron commerçant sur une période test va être mis en place sur l'unique parking de la place du 8 mai 1945. Une étude est en réflexion pour faciliter l'accès des parkings non règlementés aux riverains et leur en faciliter l'accès
	Réhabilitation passerelle	Le revêtement est insécuritaire, problématique de lattes manquantes (accident survenu en 2024)	Passerelle des écoliers	En cours	Le diagnostic de la CCVG a mis en évidence une nécessité d'études complémentaires car il ne suffit pas de changer les lattes. Des propositions de travaux sont à venir.

ITINÉRAIRE **CITOYEN**

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
Environnement	Nuit noire	Demande d'informations sur l'extinction partielle de l'éclairage public	Ville de Brignais	Résolue	Des considérations économiques et écologiques, accompagnées par des données chiffrées liées aux incivilités, ont justifié la mise en place de cette extinction partielle. Le débat est ouvert sur cette question.

Ville de Brignais